

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AVIS PUBLIC

(art. 53.3 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) D'ABITIBI-OUEST

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC d'Abitibi-Ouest, que lors de la séance ordinaire du 16 février 2022, le conseil d'administration a adopté le projet de règlement P01-2022 modifiant le Règlement 03-2016 édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Résumé du projet de règlement

Le projet de règlement P01-2022 vise à modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCAO afin :

D'ajuster la localisation et les limites de l'affectation « Villégiature consolidation » et de l'affectation « Villégiature développement » sur le territoire de la municipalité de Taschereau.

Consultation publique

1. Une assemblée publique se tiendra le 30 mars 2022 à 19 h à la **salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO)**, sise au 11, 5^e Avenue Est à La Sarre (Québec);
2. L'objet de l'assemblée est d'expliquer le projet de règlement ainsi que d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à son sujet;
3. Le document « *Nature des modifications à apporter aux plans et règlement d'urbanisme municipaux* », le projet de règlement P01-2012 ainsi que la résolution d'adoption de celui-ci peuvent être consultés du 10 mars au 8 avril 2022 au bureau de la MRCAO sis au 11, 5^e Avenue Est à La Sarre. Les documents sont également disponibles en ligne sur l'Inforoute de la MRCAO à l'adresse suivante : [www : mrcao.qc.ca](http://www.mrcao.qc.ca) .
4. Pour obtenir des informations relatives au projet de règlement, communiquez avec le directeur de l'aménagement du territoire à la MRCAO, aux coordonnées suivantes :
Tél. : 819-339-5671, poste 230;
Courriel : consultation.publique@mrcao.qc.ca
5. Toute personne peut transmettre, avant le 8 avril à 16 h, des commentaires écrits, soit par courriel consultation.publique@mrcao.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Consultation publique
MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7

DONNÉ A LA SARRE
Ce 8 mars 2022



Normand Lagrange
Directeur général